



SÉANCE ORDINAIRE
CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-HENRI-DE-TAILLON

DATE : Lundi, le 14 Septembre à 19 h
ENDROIT : Salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Exemption de la lecture du procès-verbal de la séance du 3 août 2026
4. Acceptation du procès-verbal de la séance du 3 août 2026
5. Gestion financière et administrative
 - a) Approbation de la liste des comptes;
 - b) Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Alma – Participation financière 2027-2031 ;
6. Législation
 - a) Modification séance du conseil municipal – Octobre 2026;
 - b) Acceptation de l'avenant #1 à l'entente relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique par la MRC de Lac-Saint-Jean-Est;
 - c) Approbation du nouveau calendrier de conservation des documents ;
7. Aménagement, urbanisme et développement
 - a) Règlement numéro 416-2026 visant l'occupation et l'entretien des bâtiments – Adoption du règlement;
8. Travaux publics
 - a) Entretien des chemins saison hivernale 2026-2027 – Adjudication du contrat;
9. Loisirs et culture
 - a)
10. Affaires nouvelles
 - a) Motion de félicitation loisirs ;
 - b) Motion de félicitation festival du fermier ;
 - c)
11. Période de questions
12. Levée de la séance

CERTIFICAT

Je, soussignée, Kathy Tremblay, directrice générale et greffière-trésorière, affirme par la présente, que j'ai signifié l'avis, par voie électronique, ci-annexé à chacun des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Henri-de-Taillon.

DONNÉ à Saint-Henri-de-Taillon, le **JEUDI LE 10 SEPTEMBRE 2026.**

Kathy Tremblay
Directrice générale